

ANNEXE

Fiches actions

Bilan annuel 2018



Point sur les actions engagées

51 actions - 340 millions d'euros en 10 ans dont 250 millions d'euros pour le Grand Avignon
(33 actions CT, 16 MT, 2 LT)

Thématique	N°	Action	Etat d'avancement 2018	Démarrage prévu
Les transports en commun	1.1	Enclencher à court terme (horizon 2020) la construction d'un réseau de transport collectif structurant (Tramway et lignes de bus à haute fréquence)	Engagé	CT
	1.2	Prolonger le tramway et étendre dans le Gard le réseau de lignes de bus à haute fréquence à moyen terme (horizon 2025)	Engagé	MT
	1.3	Compléter le réseau structurant par une offre de bus adaptée à chaque commune	A venir	CT
	2.1	Assurer la complémentarité des réseaux de transport	Engagé	CT
	2.2	Transformer le pôle d'échange du centre-ville pour faciliter l'intermodalité	Engagé	CT
	2.3	Rouvrir la gare du Pontet	Engagé	MT
	2.4	Rouvrir la gare de Villeneuve les Avignon	A venir	MT
	2.5	Améliorer l'offre TER pour les services périurbains et semi-directs	Engagé	MT
	2.6	Créer des pôles d'échanges en entrée d'agglomération	A venir	MT
	3	Faciliter le parcours du client par une tarification simplifiée et une billettique unique	Engagé	CT
Modes actifs	4	Réaliser de nouveaux itinéraires cyclables à l'échelle de l'agglomération	Engagé	CT
	5	Aménager des stationnements et des abris sécurisés pour vélos	Engagé	CT
	6	Réaliser des aménagements sur voirie pour sécuriser la pratique du vélo	Engagé	CT
	7	Développer et diversifier le système de vélos en libre service (Vélopop)	A venir	MT
	8	Subventionner l'achat de Vélos à Assistance Electrique pour les citoyens de l'agglomération	Engagé	MT
	9	Faciliter la recherche d'itinéraires pour les cyclistes grâce aux outils connectés	Réalisé	CT
	10	Pacifier l'intramuros pour favoriser les déplacements des piétons et des vélos.	Engagé	CT
	11	Réduire les vitesses en agglomération et apaiser les cœurs urbains	A venir	CT
	12	Créer des magistrales douces et des perméabilités modes doux	Engagé	CT
Autres modes de déplacements	13	Aménager des aires de covoiturage au niveau des échangeurs autoroutiers	A venir	CT
	14	Créer des places de stationnement dédiées au covoiturage au sein de chaque commune	A venir	CT
	15	Soutenir le dispositif d'autopartage	Engagé	MT
	16	Mettre en place un bouquet de services de mobilité dans toutes les gares	A venir	MT
	17	Accompagner le développement des véhicules électriques par l'implantation de bornes de recharge	A venir	MT
	18	Soigner la qualité des embarcadères fluviaux touristiques	A venir	MT

➤ 30 actions engagées, actives ou réalisées

Bilan des actions à horizon décembre 2018



PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS

Point sur les actions engagées

51 actions - 340 millions d'euros en 10 ans dont 250 millions d'euros pour le Grand Avignon
(33 actions CT, 16 MT, 2 LT)

Thématique	N°	Action	Etat d'avancement 2018	Démarrage prévu
Marchandises	19	Réaliser le pôle tri-modal de la Courtine	A venir	MT
	20	Développer la complémentarité entre les ports du Pontet et Courtine	A venir	CT
	21	Harmoniser la réglementation poids lourds pour limiter les nuisances	A venir	CT
	22	Repenser la réglementation des livraisons dans l'intramuros et renforcer les aires de livraisons sur Saint-Ruf	A venir	CT
	23	Réaliser une étude sur les origines-destinations des PL	Engagé	CT
Réseau viaire	24	Développer l'information multimodale en temps réel	A venir	CT
	25	Réaliser la LEO	Engagé	LT
	26	Réaménager la rocade sud en boulevard urbain	Engagé	LT
	27	Réguler les flux routiers aux entrées de ville	Engagé	MT
Stationnement	28	Créer des parcs relais au terminus des lignes et en périphérie d'Avignon	Engagé	CT
	29	Mettre en place le jalonement dynamique du stationnement des parkings en ouvrage	Engagé	MT
	30	Réglementer le stationnement autour des arrêts du tramway et des gares	A venir	CT
	31	Uniformiser la réglementation dans l'intramuros au profit des résidents et des chalands	Engagé	CT
	32	Mettre en place des zones de stationnement réglementées dans tous les centres villes	A venir	CT
	33	Mutualiser les espaces de stationnement	Engagé	CT
	34	Renforcer le contrôle du stationnement	A venir	CT
Organiser et évaluer	35	Mutualiser les moyens entre les collectivités	A venir	CT
	36.1	Sensibiliser tous les publics aux nouvelles mobilités : le conseiller en mobilité	Engagé	CT
	36.2	Ouvrir une maison des transports sur Avignon centre	A venir	CT
	37.1	Mettre en place des observatoires de la mobilité (stationnement, accidents et déplacements)	A venir	MT
	37.2	Réaliser une EMD	Engagé	CT
Urbanisation	38	Définir des normes communes de stationnement dans les PLU	Actif	CT
	39	Axer le développement urbain de manière prioritaire autour des gares, du réseau de TCSP et les espaces urbanisables le long du Rhône	Actif	CT
	40	Rechercher la continuité des cheminements piétons dans l'aménagement des quartiers	Actif	MT
	41	Garantir la prise en compte des modes doux et des véhicules électriques dans la conception des nouveaux bâtiments	Actif	CT
Suivi	42	Poursuivre collectivement la mise en œuvre du PDU	Actif	CT

➤ 30 actions engagées, actives ou réalisées

Bilan des actions à horizon décembre 2018



ACTION 1.1



Enclencher à court terme (horizon 2020) la construction d'un réseau collectif structurant

Objectifs: Réaliser les premières lignes de transport collectif en site propre

L'action consiste à agir sur deux leviers complémentaires : la réalisation d'une première ligne de tramway (première phase du tramway de 5 kilomètres entre Saint-Chamand et Saint-Roch) et d'aménagements favorables à la circulation des bus (mise en place de deux lignes bus à haute fréquence « Chron'Hop » hôpital/Pontet et Saint-Lazare/Agroparc).

Montant HT estimé: 135 M€ dont 117 M€ pour le tramway et 18 M€ pour les lignes Chron'Hop

Etat d'avancement :	75%	Engagée
	99,6 M€	

- Etapes réalisées ou en cours:
 - Tramway: Travaux d'infrastructures, du centre de maintenance (en cours), démarrage des essais
 - Chron'Hop (ex.Bus à haute fréquence) : Réalisation des études de MOE, lancement du marché de travaux
- Contraintes rencontrées:
 - Gestion des points durs en lien avec la circulation (phase travaux)
 - Maîtrise budgétaire malgré un programme évolutif

Indicateurs de suivi (2018)

10,6 millions de voyages sur le réseau TCRA, 5,45 millions de km totaux réalisés (+2%), V/K: 1,95 , 54 voy/hab/an, 28 km/hab,
Recettes billetterie: 4 843 343€ (-2%), Dépenses d'exploitation: 32 769 743€ (+4%), CFE: 27 926 400€ (+5%), R/D: 0,15

Reste à engager

- Etapes à venir:
 - Tramway: Fin des travaux d'infrastructures et du centre de maintenance (printemps 2019). Mise en service (octobre 2019).
 - P+R St Chamand : Rendu de l'AVP (juin 2019), démarrage des travaux (début 2020), mise en service (automne 2020).
 - Chron'Hop: Démarrage des travaux (janvier 2019), mise en service (décembre 2019).
- Points de vigilance: Suivi et respect des plannings des deux projets en simultanés.

Propositions d'ajustement

Partenaires concernés

- Pilote/Maitre d'ouvrage : Grand Avignon
- Partenaires financiers : Départements (appel à projet en cours), Région Sud (contractualisation CRET), Etat
- Partenaires techniques : Ville d'Avignon, Ville du Pontet, Tecelys, AURAV

ACTION 1.2

Prolonger le tramway et étendre dans le Gard le réseau de lignes de bus à haute fréquence



Objectifs: Poursuivre l'investissement dans le réseau structurant de transport collectif

A moyen terme (horizon 2025), prolongation du tramway au-delà de St-Roch vers l'Ile Piot (1.8 km et 2 stations), St-Lazare (1.3 km et 3 stations) et ajout station Jean Jaurès. Extension du réseau de lignes bus à haute fréquence (Chron'Hop) en s'appuyant sur les lignes 4 et 5 actuelle de la TCRA en direction de Villeneuve-lès-Avignon et des Angles.

Montant estimé: 85 M€ dont 51 M€ pour le tramway et 34 M€ pour les lignes Chron'Hop et Parc relais associés

 Etat d'avancement :	5%	Engagée
	3,3 M€	

- Etapes réalisées ou en cours:
 - Tramway: Délibération approuvée en conseil communautaire du 9 mars 2018, échanges avec l'Etat
 - Chron'Hop (ex.Bus à haute fréquence) : Projet non démarré
- Contraintes rencontrées:
 - Limiter de nouvelles procédures réglementaires car poursuite du projet initial

Indicateurs de suivi (2018)

10,6 millions de voyages sur le réseau TCRA, 5,45 millions de km totaux réalisés (+2%), V/K: 1,95 , 54 voy/hab/an, 28 km/hab,
Recettes billetterie: 4 843 343€ (-2%), Dépenses d'exploitation: 32 769 743€ (+4%), CFE: 27 926 400€ (+5%), R/D: 0,15

Reste à engager

- Etapes à venir:
 - Tramway: Choix de la Maitrise d'œuvre (septembre 2019)
 - Bus à haute fréquence: Délibération actant le lancement des extensions des lignes Chron'Hop
- Points de vigilance:
 - Suivi et respect des plannings des deux projets en simultanés
 - Gestion des points durs en lien avec la circulation (phase travaux)

Propositions d'ajustement

Partenaires concernés

- Pilote/Maitre d'ouvrage : Grand Avignon
- Partenaires financiers : Départements, Région PACA (contractualisation CRET), Etat
- Partenaires techniques : Ville d'Avignon, Ville des Angles, Ville de Villeneuve les Avignon, Tecelys, AURAV



PLAN DE
DÉPLACEMENTS
URBAINS



Assurer la complémentarité des réseaux de transport

Objectifs: S'orienter vers la construction d'une offre de mobilité multiple et cohérente sur le territoire

L'ensemble des gares du territoire feront l'objet d'une réflexion de desserte coordonnée avec les réseaux urbain et interurbain. Les correspondances seront favorisées, l'optimisation des réseaux facilitera le rabattement tous modes, limitant la rupture de charge. Pour les gares en projet de développement, une desserte efficace et complémentaire sera imaginée sur ces lieux de points de correspondances.

Montant HT estimé: coût constant (fonctionnement)

 Etat d'avancement :	10%	Engagée
		Coût constant

- Etapes réalisées ou en cours:
 - AMI « quartiers de gares » lancé par la Région Sud permettant des études pré-opérationnelles sur chacun des sites dont l'objectif est d'aboutir à la définition d'un projet d'aménagement urbain partagé (2015)
 - Cahiers des charges et lancement des marchés (2017)
 - Etudes en cours pour les quartiers de gare de Montfavet et Morières-Lès-Avignon.
- Contraintes rencontrées:
 - Nécessite la stabilisation du réseau collectif structurant (Fiche Action 1.1)

Indicateurs de suivi (2018)

Fréquentation pôles d'échanges par les services TCRA: 75 101 voyages en gare TGV (-15%), 8 550 voyages à Montfavet gare (0%), 802 à Morières gare (-40%), 2 405 voyages à Saint Saturnin gare (-47%), 1 251 voyages à Entraigues gare (+17%), 166 abonnements TER + TCRA (+2%)

Reste à engager

- Etapes à venir:
 - Choix du scénario d'aménagement pour les quartiers de gare de Morières-Lès-Avignon et Montfavet
 - Réaménagement du PEM d'Avignon centre
- Points de vigilance: Assurer une correspondance efficace entre les réseaux dans les pôles d'échanges ainsi que les P+R et les lignes Chron'Hop

Propositions d'ajustement

Partenaires concernés

- Pilote/Maitre d'ouvrage : Grand Avignon, Départements, Régions, Communes
- Partenaires financiers : Grand Avignon, Départements, Régions, SNCF,
- Partenaires techniques : Exploitants de réseaux, Tecelys



**PLAN DE
DÉPLACEMENTS
URBAINS**



Transformer le pôle d'échange du centre-ville pour faciliter l'intermodalité

Objectifs: Renforcer le positionnement du pôle d'échange de la gare centrale par un aménagement facilitant l'intermodalité.

Le pôle d'échanges de la gare centrale constitue un nœud intermodal de première importance entre tous les réseaux desservant le territoire. Des aménagements pour améliorer son intermodalité sont prévus: suppression du stationnement de surface sur le parvis, stationnement vers le parking en ouvrage Vinci Gare, une continuité piétonne et modes doux entre rue de la République et l'entrée de la gare, de nouveaux services en lien avec les nouveaux modes de déplacements urbains.

Montant HT estimé: 8 M€ dont 4 M€ pour le Grand Avignon



- Etapes réalisées ou en cours:
 - Convention de financement des études pré-opérationnelles (2016), Convention de financement des études AVP (2017)
 - Validation phase APS (2018)
- Contraintes rencontrées:
 - Réaménagement préalable du parking de la gare routière
 - Maîtrise budgétaire difficile au vu de l'ambition souhaitée

Indicateurs de suivi (2018)

Fréquentation TER : 2 076 913 voyages (-15%), fréquentation réseaux TC: 636 313 (+17%): 403 204 voyages pour TCRA, 209 473 voyages pour les réseaux Transvauclose et LIO), LER PACA: 23 636 voyages, 166 abonnements TER + TCRA

Reste à engager

- Etapes à venir:
 - Convention de financement des études de projet et des travaux de réalisation (2019)
 - Validation de la phase APD (2019)
 - Démarrage des travaux (2021)
- Points de vigilance:
 - Maitrise budgétaire et du planning des projets préalables (enjeu de la desserte de la gare par le tramway et la ligne Chron'Hop, réalisation des travaux du parking en ouvrage, réalisation des travaux sur le carrefour Monclar Nord)

Propositions d'ajustement

Partenaires concernés

- Pilote/Maitre d'ouvrage : Région PACA, SNCF, Ville d'Avignon, Grand Avignon
- Partenaires financiers : Région PACA, Ville d'Avignon, Grand Avignon, SNCF
- Partenaire technique : SNCF, TECELYS, AURAV, Exploitants de réseaux



Rouvrir la gare du Pontet

Objectifs: Développer le transport périurbain ferroviaire, mailler les réseaux urbain et ferroviaire et desservir Le Pontet.

Cette action vise à ouvrir la gare du Pontet au transport de voyageurs en s'appuyant sur étoile ferroviaire plus attractive. Elle permettra également la création d'un parking relais et d'un pôle d'échanges qui s'appuiera sur la ligne Chron'Hop dans un premier temps et le projet définitif de tramway à plus long terme.

Montant HT estimé: 12,6 M€ dont 9 M€ pour le Grand Avignon



- Etapes réalisées ou en cours:
 - Etude pour la réorganisation de l'étoile ferroviaire Avignonnaise et Nord Bouches Du Rhône menée par SNCF Réseaux (ex-RFF) en 2016
 - Proposition de scénarios d'aménagement du secteur cœur de ville – quartier gare sur la commune du pontet dans le cadre du Contrat Régional d'Equilibre Territorial (2018)
- Contraintes rencontrées:
 - Réalisation préalable du projet urbain
 - Pas d'engagement de la région Sud sur une date de réouverture de la halte ferroviaire

Indicateurs de suivi (2018)

Nombre de montées sur les gares de la ligne Avignon-Carpentras: 2 076 913 à Avignon centre (-15%), 166 041 à Sorgues (-24%), 79 066 à Entraigues (-17%), 109 591 à Monteux (-16%), 316 716 à Carpentras (-13%), Offre TER existante: 21AR/jour (Avignon TGV – Carpentras), 531 882 voyages/an soit 1 457 voyages/jour (12%)

Reste à engager

- Etapes à venir:
 - Choix du scénario d'aménagement et préparation pour la mise en œuvre opérationnelle du cœur de ville du Pontet (2019)
 - COTECH de relance de l'étude pour la réorganisation de l'étoile ferroviaire Avignonnaise (Scénarios prospectifs)
- Points de vigilance:
 - Maintenir une ambition pour le scénario d'aménagement en absence de réouverture de la halte ferroviaire
 - Maitrise budgétaire

Propositions d'ajustement: Projet « cœur de ville » excluant la réouverture de la halte à court terme et sans desserte tramway.

Partenaires concernés

- Pilote/Maitre d'ouvrage : Région Sud, SNCF, Grand Avignon
- Partenaires financiers : Région Sud, SNCF, Grand Avignon, Ville du Pontet
- Partenaires techniques : Tecelys, AURAV



**PLAN DE
DÉPLACEMENTS
URBAINS**



Améliorer l'offre TER pour les services périurbains et semi-directs

Objectifs: Développer le transport périurbain ferroviaire, mailler les réseaux de transports collectifs urbains et ferroviaires

Le renforcement de l'offre TER périurbaine et interurbaine permettra de proposer une offre de transport compétitive pour les territoires ne bénéficiant pas d'une offre de transport urbain dense en augmentant le nombre de trains cadencés aux heures de pointe et proposer une offre régulière aux heures creuses en supprimant les périodes d'absence d'offre.

Montant HT estimé: Nouvelles missions TER à la charge de la Région Sud. Investissements préalables lourds sur le nœud ferroviaire congestionné d'Avignon Centre estimés entre 20 et 52 millions d'euros selon les scénarios.

 Etat d'avancement :	10%	Engagée
	45K€	

- Etapes réalisées ou en cours:
 - Etude étoile ferroviaire (2016)
 - Etudes pré-opérationnelles d'aménagement pour les PEM de Montfavet et Morières
- Contraintes rencontrées:
 - Absence d'un COPIL de validation de l'étude de l'étoile ferroviaire
 - Pas de programmation pour les aménagements du nœud ferroviaire avignonnais

Indicateurs de suivi (2018)

Nombre de montées sur les gares du Grand Avignon: 2 076 913 (Avignon centre), 79 066 (Entraigues), 31 984 (Morières), 24 351 (Montfavet)

Offre TER Région Sud existante: 110,5 AR (Avignon centre), 21 AR (Entraigues), 15 AR (Montfavet), 15,5 AR (Morières Les Avignon)

Offre TER Région Occitanie existante: 17 AR (Avignon centre),

Reste à engager

- Etapes à venir:
 - Choix du scénario pour chaque quartier de gare et réalisation des travaux d'aménagement
 - COTECH de relance de l'étude pour la réorganisation de l'étoile ferroviaire Avignonnaise (Scénarios prospectifs)
 - Réinterrogation de l'action par rapport au projet de réouverture de la ligne TER Rive droite du Rhône
- Points de vigilance: Confirmation par la Région Sud d'un renforcement de l'offre TER pour ces gares

Propositions d'ajustement

Partenaires concernés

- Pilote/Maitre d'ouvrage : Région Sud, SNCF
- Partenaires financiers : SNCF, Région Sud (CPER)
- Partenaires techniques : Grand Avignon, Département de Vaucluse, AURAV





Faciliter le parcours du client par une tarification simplifiée et une billettique

Objectifs: Faciliter le quotidien des voyageurs multimodaux via un support interopérable associé à des titres combinés

Les différentes billettiques existantes sur le territoire et celles des réseaux Transvauchuse et Edgard, évolueront vers un support billettique interopérable, rechargeable sur tous les réseaux de transport en commun de la région. L'utilisateur pourra posséder une carte unique pour se déplacer sur les différents réseaux de la région.

Montant HT estimé: 5,7 M€ (renouvellement du système billettique pour le réseau TCRA) + 50k€ (étude tarifaire)



- Etapes réalisées ou en cours:
 - Lancement marché billettique (2017)
 - Notification du marché (été 2017)
 - Elaboration des spécifications et développements (2018)
- Contraintes rencontrées:
 - Ancien réseau Transvauchuse non équipé de système billettique.
 - Réorganisation des transports interurbains relatifs à la loi NOTRe (Transfert de la compétence transport des départements aux régions, modification de la carte régionale).

Indicateurs de suivi (2018)

Indicateur non réalisé en 2018: réalisation de l'étude tarification

Reste à engager

- Etapes à venir: Mise en service du système billettique pour le réseau TCRA (2019), interopérabilité avec les Régions Sud et Occitanie (2019), mise en place d'une tarification combinée (2020).
- Points de vigilance: Renouvellement progressif des systèmes billettiques nécessitant un travail partenarial dans la durée pour une interopérabilité efficiente

Propositions d'ajustement

Partenaires concernés

- Pilote/Maitre d'ouvrage : Régions, Grand Avignon
- Partenaires financiers : Régions, Grand Avignon
- Partenaires techniques : SNCF, Exploitants de réseaux





Réaliser de nouveaux itinéraires cyclables à l'échelle de l'agglomération

Objectifs: Encourager la pratique du vélo pour les déplacements quotidiens en offrant de nouveaux itinéraires vers les grandes polarités

Le schéma cyclable à développer sur le territoire du Grand Avignon permettra de compléter l'accessibilité aux grands pôles d'activités et de les rendre plus attractifs. Sous la forme de fonds de concours, le Grand Avignon se positionne ici en soutien financier dans le cadre de la réalisation de ces aménagements portés par les maîtres d'ouvrage.

Montant HT estimé: 3 750k€ pour le Grand Avignon sur 10 ans (250k€/an jusqu'en 2020 et 500k€/an entre 2020 et 2025)

Etat d'avancement :	20%	Engagée
	453 k€	

- Etapes réalisées ou en cours:
 - Réalisation du Schéma d'itinéraire cyclable d'échelle d'agglomération par l'AURAV en partenariat avec les communes et le Grand Avignon (2016)
 - Délibération approuvée en conseil communautaire du 9 mars 2018 pour la mise en place de fonds de concours annuels soutenant financièrement la réalisation d'itinéraires et d'aménagements cyclables
- Contraintes rencontrées:
 - Lié aux capacités financières des gestionnaires de voirie (Grand Avignon associé en tant que partenaire technique et financier)
 - Manque réception des données de l'ensemble des gestionnaires de voirie

Indicateurs de suivi (2018)

248 km d'aménagements cyclables: 143 km bandes cyclables, 53,4 km pistes cyclables, 35,5 km voie verte, 18,2 km de chaudiou + 7,3 km aidés dans le cadre des fonds de concours en 2018

Reste à engager

- Etapes à venir:
 - Accompagnement technique des projets des gestionnaires de voirie chaque année
 - Soutien des projets des gestionnaires de voirie via les fonds de concours chaque année
- Points de vigilance: Suivi des projets cyclables et cohérence avec le schéma d'itinéraire cyclable d'agglomération

Propositions d'ajustement

Partenaires concernés

- Pilote/Maitre d'ouvrage : Communes, Départements, Grand Avignon (voirie d'intérêt communautaire)
- Partenaires financiers : Communes, Grand Avignon (fonds de concours), Départements, Régions (si desserte d'équipements publics / PEM)
- Partenaires techniques : Grand Avignon



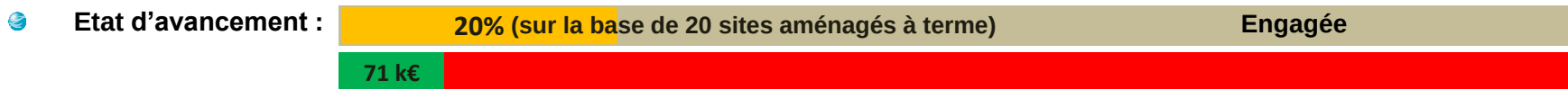


Aménager des stationnements et des abris sécurisés pour vélos

Objectifs: Sécuriser la pratique des vélos en améliorant les conditions de sécurité et de stockage des vélos pendant la journée, Organiser le stationnement des cycles sur tout le territoire

L'aménagement de stationnements vélos est une mesure complémentaire au maillage des itinéraires cyclables. Ils permettent tout simplement de favoriser l'intermodalité vélo-train-bus. Il est ainsi essentiel, de créer des stationnements vélos au niveau des gares, des parkings relais, des polarités, des terminus de lignes et au niveau des habitats verticaux denses.

Montant HT estimé: 3 750k€ pour le Grand Avignon sur 10 ans (250k€/an jusqu'en 2020 et 500k€/an entre 2020 et 2025)



- Etapes réalisées ou en cours:
 - 4 Abris sécurisés existants (Morières, Montfavet, Saint Saturnin, Entraigues sur la Sorgue)
- Contraintes rencontrées:
 - Hétérogénéité des abris vélo existants et des systèmes d'exploitation

Indicateurs de suivi (2018)

Taux d'occupation des abris sécurisés pour vélo: 8 abonnés pour 16 places à Morières (-70%), 32 abonnés pour 16 places à Montfavet, 2 abonnés annuels pour 16 places à Entraigues, 4 usagers/mois pour 10 places à Saint Saturnin (-33%).

Reste à engager

- Etapes à venir:
 - Développement de l'offre multimodale dans les projets existants (PEM Avignon centre, NPNRU, parc relais...)
- Point de vigilance:
 - Nécessité de l'harmonisation entre les abris (technique, tarification...)
 - Poursuite et réalisation des actions concomitantes: réalisation de nouveaux itinéraires cyclables à l'échelle de l'agglomération (Fiche Action 4), réalisation d'aménagements sur voirie pour sécuriser la pratique du vélo (Fiche Action 6)

Propositions d'ajustement

Partenaires concernés

- Pilote/Maitre d'ouvrage : Régions, Communes, Grand Avignon
- Partenaires financiers : Régions, Communes, Grand Avignon
- Partenaires techniques : TCRA, SNCF, communes



PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS



Réaliser des aménagements sur voirie pour sécuriser la pratique du vélo

Objectifs: Sécuriser la pratique des vélos

Le principe consiste donc, sur toute la largeur des voies de circulation générale concernées par le feu, à reculer ou à marquer en retrait la ligne d'effet des feux des voitures. Par l'éloignement engendré entre le passage piéton et les véhicules, le sas permet également au piéton d'être mieux vu par les conducteurs des véhicules de grande hauteur et d'augmenter le confort de sa traversée.

Montant HT estimé: 3 750k€ pour le Grand Avignon sur 10 ans (250k€/an jusqu'en 2020 et 500k€/an entre 2020 et 2025)



- Etapes réalisées ou en cours:
 - Réalisation du Schéma d'itinéraire cyclable d'échelle d'agglomération par l'AURAV en partenariat avec les communes et le Grand Avignon (2016)
 - Mise en place de concours annuels pour soutenir financièrement la réalisation d'itinéraires et d'aménagements cyclables
- Contraintes rencontrées:
 - Lié aux capacités financières des gestionnaires de voirie (Grand Avignon associé en tant que partenaire technique et financier)
 - Manque réception des données de l'ensemble des gestionnaires de voirie
 - Manque de données financières sur des données d'aménagements courants

Indicateurs de suivi (2018)

Avignon: 25 sas aux feux (+25%), 35 anneaux cyclables en giratoires (+17%), 15 cédez le passage cycliste (x3)

Reste à engager

- Etapes à venir:
 - Accompagnement technique des projets des gestionnaires de voirie chaque année
 - Soutien des projets des gestionnaires de voirie via les fonds de concours
- Points de vigilance: Suivi des projets cyclables et cohérence avec le schéma d'itinéraire cyclable d'agglomération

Propositions d'ajustement : Utilisation de l'application Géovélo pour la remontée des données

Partenaires concernés

- Pilote/Maitre d'ouvrage : Communes, Départements
- Partenaires financiers : Communes, Grand Avignon (fonds de concours), Départements, Régions (si desserte d'équipements publics / PEM)
- Partenaires techniques : Grand Avignon



PLAN DE
DÉPLACEMENTS
URBAINS

ACTION 8



Subventionner l'achat de VAE pour les citoyens de l'agglomération

Objectifs: Inciter à l'achat et donc à l'utilisation du vélo

Le Grand Avignon attribue une aide à l'achat de vélos à assistance électrique (VAE) en faveur des habitants de son territoire. Celle-ci est plafonnée à 100€ par vélo pour un achat minimum de 400 €. Cette aide peut être cumulée avec les subventions accordées par les communes du Grand Avignon jusqu'à un maximum de 200€.

Montant HT estimé: 15k€/an pour le Grand Avignon



- Etapes réalisées ou en cours:
 - Délibération-cadre du 28 juin 2018 approuvant une subvention d'aide à l'achat de Vélo à Assistance Electrique (VAE) du Grand Avignon aux citoyens de l'agglomération
 - Analyse des dossiers de demande de subvention
- Contraintes rencontrées: Néant

Indicateurs de suivi (2018)

43 aides accordées par Villeneuve Lez Avignon, 4 aides par Morières les Avignon, 26 aides par le Grand Avignon

Reste à engager

- Etapes à venir:
 - Délibérations approuvant les dossiers de demande de subvention dans la limite du budget alloué
 - Renouvellement du budget alloué aux subventions l'année suivante
- Points de vigilance: Respect des modalités du soutien et les conditions d'éligibilité

Propositions d'ajustement :

Partenaires concernés

- Pilote/Maitre d'ouvrage : Grand Avignon
- Partenaires : Communes, Grand Avignon



PLAN DE
DÉPLACEMENTS
URBAINS

ACTION 9

Faciliter la recherche d'itinéraires pour les cyclistes grâce aux outils connectés



Objectifs: Faciliter l'usage du vélo

Il s'agit de la mise en œuvre sur le territoire de la communauté d'agglomération du Grand Avignon d'un service de calcul d'itinéraire à vélo. Développé par la Compagnie des Mobilités, Géovélo est le premier calculateur d'itinéraires dédié au vélo développé en région Sud. Il est déjà disponible dans une dizaine d'agglomération en France sous la forme d'un site web et d'applications mobiles.

Montant HT estimé: 16k€ (Grand Avignon) + 24k€ (Région Sud)

 Etat d'avancement :	100% (Réalisée)
	20 k€

- Etapes réalisées ou en cours:
 - Inauguration de l'application en mai 2018
- Contraintes rencontrées:
 - Intégration des itinéraires cyclables de l'ensemble des communes
 - Développement de l'intermodalité avec les TER

Indicateurs de suivi (2018)

758 personnes inscrites et actives sur Géovélo, 5 243 calculs d'itinéraires, 22 contributions, 33 103 connexions au site

Reste à engager

- Etapes à venir:
 - Maintenance du service et poursuite des développements de l'application: réaliser des boucles touristiques à partir des aménagements cyclables existants, possibilité d'intermodalité avec les TER dans les pôles d'échanges...
- Points de vigilance:
 - Assurer son suivi (maintenance, développements à venir...)
 - Mise à jour des itinéraires cyclables sur l'application

Propositions d'ajustement

Partenaires concernés

- Pilote/Maitre d'ouvrage : Grand Avignon
- Partenaires financiers : Grand Avignon, Région Sud, ADEME
- Partenaires techniques : Grand Avignon, Communes, Compagnie des mobilités (opérateur privé)



PLAN DE
DÉPLACEMENTS
URBAINS

Bilan des actions à horizon décembre 2018

Objectifs: Encourager la pratique de la marche à pied, sécuriser les déplacements des piétons et garantir une accessibilité de la voirie pour les PMR, diminuer les conflits entre les différents modes de déplacements (voitures/piétons)

Montant HT estimé: 100€/m² de voie et 100K€ par porte soit 6,5 M€ sur 10 ans (ville d'Avignon)

- Etapes réalisées ou en cours:
 - Piétonnisation du quartier Halles/Bonneterie, requalification Place Saint Didier/3 Faucons, requalification rue Roi René
- Contraintes rencontrées:
 - Manque de donnée pour le renseignement des indicateurs

13 km de surfaces piétonnisées, 33 km de zones de rencontres

- Etapes à venir:
 - Poursuite des projets de requalification en intramuros (requalification des rues Carreterie et Carnot)
 - Mise en place d'un nouveau plan de circulation
- Points de vigilance:
 - Assurer une cohérence avec l'offre TC en intramuros et un accès optimisé avec le reste du réseau

Partenaires concernés

- Pilote/Maitre d'ouvrage : Ville d'Avignon
- Partenaires financiers : Etat (Subvention Villes Respirables)
- Partenaires techniques : Grand Avignon, gestionnaires de parkings, exploitants des lignes de bus, Tecelys



Créer des magistrales douces et des perméabilités modes doux

Objectifs: diminuer les conflits entre les différents modes de déplacements, assurer un nouveau partage de la voirie

Des magistrales piétonnes sont à aménager pour replacer le piéton au cœur de la ville. L'objectif est de rendre perméable et prioritaire le franchissement de quelques infrastructures routières pour les modes actifs. La requalification de ces magistrales ne profitera pas uniquement aux modes actifs mais participera également à la mise en valeur des espaces publics et des lieux de vie.

Montant HT estimé: 3 750k€ pour le Grand Avignon sur 10 ans (250k€/an jusqu'en 2020 et 500k€/an entre 2020 et 2025)

Etat d'avancement :	20%	Engagée
	453 k€	

- Etapes réalisées ou en cours:
 - Réalisation chemin des canaux 1^{ère} phase
 - Mise en place des fonds de concours pour la réalisation d'itinéraires et d'aménagements cyclables
- Contraintes rencontrées:
 - Lié aux capacités financières et techniques du gestionnaire de voirie (Grand Avignon associé en tant que partenaire financier)

Indicateurs de suivi (2018)

Voir Action N°4

Reste à engager

- Etapes à venir:
 - Accompagnement technique et travaux chemin des canaux 2^{ème} phase
 - Lancement études section 10 Via Rhôna (co-maitrise d'ouvrage Département de Vaucluse et du Gard)
 - Soutien des projets des gestionnaires de voirie via les fonds de concours chaque année
- Points de vigilance: Suivi des projets cyclables et cohérence avec le schéma d'itinéraire cyclable d'agglomération

Propositions d'ajustement

Partenaires concernés

- Pilote/Maitre d'ouvrage : Ville d'Avignon
- Partenaires financiers : Grand Avignon, Région Sud (contractualisation CRET), Département de Vaucluse
- Partenaires techniques : Ville d'Avignon





Soutenir le dispositif d'autopartage

Objectifs: Offrir une offre alternative à la voiture personnelle

Ce système permet aux usagers de louer de façon ponctuelle une voiture en libre service. Il évite d'avoir à sa charge l'entretien d'une voiture et de se soucier du stationnement. Par la même occasion, le fait de ne pas posséder sa propre voiture encourage à l'utilisation des modes alternatifs lorsque cela est possible.

Montant HT estimé: Subvention du Grand Avignon de 48 000€/an

Etat d'avancement :	10%	Engagée
	0 €	

- Etapes réalisées ou en cours:
 - Création d'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) « autopartage Grand Avignon » en novembre 2018
 - Validation de la participation du Grand Avignon au capital de la société
- Contraintes rencontrées:
 - Lié aux capacités financières et techniques de l'opérateur

Indicateurs de suivi (2018)

100 abonnements CITIZ.

Autres indicateurs non réalisés en 2018: nombre de véhicules en autopartage à disposition de la population et nombre de locations journalières (attente de mise en service du nouveau système)

Reste à engager

- Etapes à venir:
 - Déploiement progressif de la flotte de véhicules sur le territoire (2019 - 2023)
 - Lancement du service (2020)
- Points de vigilance: Suivi du déploiement de la flotte et utilisation par les usagers

Propositions d'ajustement : Participation du Grand Avignon au capital à hauteur de 100K€ sur un total de 605K€ au lieu d'une subvention annuelle

Partenaires concernés

- Pilote/Maitre d'ouvrage : Citiz/Totem (opérateur privé)
- Partenaires financiers : Grand Avignon
- Partenaires techniques : Communes, Grand Avignon, Etat (TEPCV)



PLAN DE
DÉPLACEMENTS
URBAINS



Réaliser une étude sur les origines-destinations des PL

Objectifs: Identifier et quantifier les flux poids lourds en transit circulant sur le territoire

Afin de quantifier le trafic poids lourds, identifier les principaux itinéraires poids lourds et définir les mesures à mettre en œuvre, il s'agit de réaliser une enquête de circulation à l'échelle du territoire du Grand Avignon. Apporter des solutions pour gérer le trafic de transit PL dans les communes est une des mesures prioritaires du PDU.

Montant HT estimé: 50k€ dont 25k€ pour le Grand Avignon



- Etapes réalisées ou en cours:
 - Enquête poids lourd menée par la DREAL en 2015
 - Enquête circulation (enquête O/D par interview) réalisée en 2017
 - Partenariat avec le CEREMA pour développer un modèle de trafic
 - Achat de l'outil du modèle (AIMSUN)
- Contraintes rencontrées:
 - Enquête poids lourds localisée sur la LEO de 2015 et incomplète dans l'enquête circulation de 2017

Indicateurs de suivi (2018)

Données insuffisantes pour renseigner l'indicateur

Reste à engager

- Etapes à venir:
 - Réalisation d'enquêtes PL complémentaires par la DREAL (2019)
- Points de vigilance: Besoin d'échantillon PL suffisant dans les comptages pour être représentatif

Propositions d'ajustement: 6 postes complémentaires PL à réaliser pour compléter la matrice de la demande en vue de l'actualisation des études de trafic pour les tranches 2 et 3 de la LEO

Partenaires concernés

- Pilote/Maitre d'ouvrage : Grand Avignon, Département de Vaucluse, Etat
- Partenaires financiers : Département de Vaucluse, Grand Avignon
- Partenaires techniques : Grand Avignon, Communes, gestionnaire autoroute, départements, CEREMA





Objectifs: Hiérarchiser le réseau viaire, soulager les voiries situées au sud d'Avignon et notamment la rocade, Canaliser les flux poids lourds

La réalisation de la LEO (Liaison Est-Ouest) est découpée en trois tranches. Une section de la L.E.O est d'ores et déjà en service, reliant la RD570 en provenance d'Arles à la Rocade Ouest d'Avignon (tranche 1). L'enjeu est d'anticiper les incidences de cette nouvelle infrastructure en maîtrisant les flux et en évitant un « appel d'air » à la voiture individuelle par une nouvelle hiérarchisation clarifiant le statut de la Rocade Sud transformée en boulevard urbain et un rééquilibrage des espaces en faveur des transports en commun et des modes doux.

Montant HT estimé: 130 M€ pour la tranche 1, 142M€ dont près de 18M€ pour le Grand Avignon pour la Tranche 2 (horizon PDU).



- Etapes réalisées ou en cours:
 - Tranche 1 : Réalisée entre échangeur Rognonas et échangeur Courtine Nord (2010)
 - Tranche 2: Convention relative aux acquisitions foncières signée en décembre 2015 et convention de financement des travaux signée le 12 novembre 2018
- Contraintes rencontrées:
 - Engagement de l'Etat à confirmer pour la Tranche 3
 - Maîtrise budgétaire de l'opération

Indicateurs de suivi (2018)

Trafic sur la LEO T1 (5 000VL/jour , 250 PL/jour), enquête poids lourds 2015

Reste à engager

- Etapes à venir:
 - Démarrage des travaux de la tranche 2: 2x1 voies entre l'échangeur de Rognonas et le carrefour de Cristole ainsi que la réalisation de l'échangeur de Châteaurenard et du viaduc sur la Durance
 - Mise en service Tranche 2 (2027)
- Points de vigilance: Efficacité des autres actions du PDU dépend de la réalisation de la tranche 2 dans le planning souhaité initialement, suivi du financement de la T2

Propositions d'ajustement

Partenaires concernés

- Pilote/Maitre d'ouvrage : Etat
- Partenaires financiers et techniques : Etat, Région Sud, Département de Vaucluse, Département des Bouches du Rhône, Grand Avignon





Réaménager la rocade sud en boulevard urbain

Objectifs: Relier les quartiers situés au Sud de la Rocade et le centre d'Avignon, apaiser et libérer l'espace public au profit des autres modes

La transformation de la Rocade Sud en boulevard urbain se décompose en 2 phases :

- Apaisement 2017-2020 : Le projet tramway requalifie les espaces, crée des traversées piétonnes au droit des stations et un itinéraire cyclable sur la contre allée Sud. Il sera accompagné de l'onde verte. Le NPRU propose l'aménagement de traversées prioritaires pour les modes actifs et la création d'un itinéraire cyclable sur la contre-allée Nord
- Recalibrage à l'horizon LEO en 2X1 voie et réorientation des flux Nord/Sud vers la LEO par le réaménagement du carrefour Pierre Sémard.

Montant HT estimé: MOA Ville Avignon (pour les études et travaux hors périmètre tramway)

 Etat d'avancement :	25%	Engagée
	Coût constant intégré dans les opérations sectorielles	

- Etapes réalisées ou en cours:
 - Travaux d'infrastructure tramway
 - Démarrage des essais
- Contraintes rencontrées:
 - Gestion des points durs en lien avec la circulation (phase travaux du tramway)

Indicateurs de suivi (2018)

TMJA aux carrefours de la rocade (absence de données 2018)

Reste à engager

- Etapes à venir:
 - Mise en service tramway (octobre 2019).
 - Aménagement de traversées prioritaires pour les modes actifs et la création d'un itinéraire cyclable sur la contre-allée Nord (2019 – 2022)
- Points de vigilance: Réalisation nécessaire de la tranche 2 de la LEO pour permettre le réaménagement de la rocade sud en boulevard urbain, articulation avec le programme NPNRU

Propositions d'ajustement

Partenaires concernés

- Pilote/Maitre d'ouvrage : Ville d'Avignon (périmètre hors tramway)
- Partenaires financiers : Ville d'Avignon, Grand Avignon
- Partenaires techniques : Ville d'Avignon, Grand Avignon, Tecelys, AURAV



**PLAN DE
DÉPLACEMENTS
URBAINS**



Réguler les flux routiers aux entrées de ville

Objectifs: initier une stratégie de régulation de la circulation en entrée d'agglomération, développer l'usage des transports collectifs notamment pour les navettes domicile-travail, réduire le trafic automobile à destination du centre-ville d'Avignon

Il est proposé de mettre en place des aménagements rendant plus concurrentiels les transports en commun sur les grandes pénétrantes de l'agglomération. les mesures proposées permettront de développer l'usage des lignes pénétrantes de transport, en particulier pour les navettes domicile-travail lors des périodes de pointe.

Montant HT estimé: La part du Grand Avignon est limitée au budget consacré à la réalisation des P+R positionnés sur ces axes.

●	Etat d'avancement :	10%	Engagée
		7500 €	

- Etapes réalisées ou en cours:
 - Participation du Grand Avignon dans la réalisation des études de faisabilité liées à l'amélioration du système d'échange de Bonpas menées par le Département de Vaucluse
 - Etude de desserte pour le P+R les Angles
- Contraintes rencontrées: Absence EMD et nécessité de la réaliser (Fiche action 37.2) en action préalable

● Indicateurs de suivi (2018)

RD 6100 (pont de l'Europe): 40 897 Véh/j, RD907 (pont de Bonpas): 30 652 Véh/j, RD900 (Caumont): 25 875 Véh/j, RD225 (Bord du Rhône): 35 612 Véh/j, RD225 (ZA-Auchan): 53 919 Véh/j

● Reste à engager

- Etapes à venir:
 - Adoption d'un schéma de principe d'aménagement pour l'échangeur de Bonpas, réalisation des travaux (horizon 2024)
 - Mise en place d'une navette TC pour les P+R des Angles, de Rognonas,
 - Travail à venir pour les flux routiers en provenance de Sorgues (route de Carpentras)
- Points de vigilance:
 - La mise en service des P+R en périphérie permettant la connexion avec le réseau collectif structurant
 - La réalisation des sites propre de transports collectifs en amont des entrées de ville Nord ouest et Sud-est de l'agglomération
 - La compatibilité de réalisation de l'itinéraire cyclable des berges de la Durance avec le projet Bonpas

● Propositions d'ajustement

● Partenaires concernés

- Pilote/Maitre d'ouvrage : Gestionnaires de voirie
- Partenaires techniques et financiers : Grand Avignon, Terre de Provence, villes des Angles, d'Avignon, de Caumont, de Rognonas, Etat



Créer des parcs relais au terminus des lignes et en périphérie d'Avignon



Objectifs: Offrir aux automobilistes la possibilité de stationner en périphérie de la ville et d'emprunter les transports collectifs, réduire le trafic à destination du centre ville d'Avignon

Un parc relais est un espace de stationnement pour voitures situé en périphérie d'une ville destiné à inciter les automobilistes à accéder aux centres villes en transport en commun tout en leur proposant un parking fermé. C'est un espace de stationnement qui encourage l'intermodalité.

Montant HT estimé: 2,5 M€



- Etapes réalisées ou en cours:
 - Travail partenarial (Gestionnaires de voiries, Terre de Provence)
 - Mandats confiés à TECELYS pour la réalisation des parc relais d'Agroparc et les Angles (convention 14 mars 2017).
- Contraintes rencontrées:
 - Manque de données concernant le taux d'occupation des P+R existants.
 - Complexité techniques et financières liées à la multiplicité d'acteurs
 - Attentes des dossiers FEDER peu compatibles avec les besoins des P+R

Indicateurs de suivi (2018)

2 parcs relais existants (2 500 places), taux d'occupation du P+R Italiens: 78%, P+R Piot: 34% (étude DREAL 2016). 1 413 821 usagers en correspondances au P+R Italiens (+1,2%), 765 918 usagers en correspondance au P+R Piot (-1,4%)

Reste à engager

- Etapes à venir:
 - Lancement étude stationnement pour le parc relais Saint Chamand (2019)
 - Convention partenariale avec Terre de Provence pour la réalisation du parc relais de Rognonas (2019)
 - Etude faisabilité et desserte parc relais les Angles (2019)
- Points de vigilance: Suivi et respect des plannings malgré le décalage avec la mise en service du tramway et lignes Chron'Hop en 2019

Propositions d'ajustement

Partenaires concernés

- Pilote/Maitre d'ouvrage : Grand Avignon
- Partenaires financiers : Grand Avignon, Région Sud(contractualisation CRET), FEDER, Terre de Provence
- Partenaires techniques : Exploitant, Tecelys





Mettre en place le jalonnement dynamique du stationnement des parkings en ouvrage

Objectifs: Canaliser les flux automobiles en limitant les déplacements induits par les automobilistes à la recherche d'une place de stationnement

Il s'agira d'une mise en œuvre progressive avec une information partielle (parking complet ou libre), ou encore une entrée par ratio de places disponibles par parking. Il pourra éventuellement être développé une information prédictive qui anticipe la saturation des parkings.

Montant HT estimé: 1,5M€



- Etapes réalisées ou en cours:
 - Jalonnement dynamique en place en centre ville d'Avignon vers les parkings en ouvrage et parking relais.
- Contraintes rencontrées:
 - Action préalable à réaliser: Uniformiser la réglementation dans l'intramuros au profit des résidents et des chalands (Fiche Action 30)
 - Lié aux capacités financières des gestionnaires de voirie (Grand Avignon associé en tant que partenaire technique et financier)
 - Manque de données pour le renseignement des indicateurs

Indicateurs de suivi (2018)

21 ensemble, 51 modules, 5 parkings en ouvrage jalonnés avec message en temps réel de la disponibilité des places (Palais des Papes, Oratoire, Jean Jaurès, Gare centre, Des Halles), 1 parking jalonnés avec messages variables commandés via un logiciel (Oulle), 2 P+R jalonnés avec information modifiée par le gardien « ouvert » ou « complet » (Italiens, Piot)

Reste à engager

- Etapes à venir: Export de l'information déportée en amont du parcours de l'automobiliste (en périphérie)
- Points de vigilance: Respect des échéances à court terme en lien avec la mise en service des parc relais de Saint Chamand, Agroparc et les Angles

Propositions d'ajustement: coordination avec les outils numériques à avoir

Partenaires concernés

- Pilote/Maitre d'ouvrage : Ville d'Avignon
- Partenaires techniques : Ville d'Avignon, Grand Avignon, gestionnaires de parkings





Uniformiser la réglementation dans l'intramuros au profit des résidents et des chalandes

Objectifs: Réduire l'offre de stationnement sur voirie au profit des autres modes de déplacement, Diminuer progressivement l'usage de l'automobile dans l'intramuros et inciter au report modal pour les usagers disposant d'une offre alternative, Libérer l'espace viaire nécessaire au partage de la voirie

Complémentaire avec un système de rabattement en périphérie sur des transports collectifs efficaces via des parkings relais. Cette politique de stationnement repose sur une offre dynamique, et abouti à une diminution de l'emprise du stationnement sur l'espace public.

Montant HT estimé: 50K€ (fonctionnement)

 Etat d'avancement :	50%	Engagée
	Coût constant	

- Etapes réalisées ou en cours: Stationnement horaire unique (zone orange), macarons résidents, 4 zones de livraisons horaires
- Contraintes rencontrées:
 - Action préalable à réaliser: Renforcer le contrôle du stationnement (Fiche Action n°34)

Indicateurs de suivi (2018)

2003 places sur voirie en intramuros (-16%), 2272 macarons résidents (+2%), 548 macarons gratuits (-35%), 27 macarons pour véhicules propres (-29%), 10 688 Pass festival délivrés

Reste à engager

- Etapes à venir: Rencontres bilatérales à envisager avec la Ville d'Avignon
- Points de vigilance: Mise en place d'actions concomitantes pour la réussite de cette action : créer des parkings relais au terminus des lignes et en périphérie d'Avignon (Fiche Action n°28), mettre en place le jalonnement dynamique du stationnement des parkings en ouvrage (Fiche Action n°29), mutualiser les moyens entre les collectivités (Fiche Action n°35), mettre en place des observatoires de la mobilité (Fiche Action n°37.1)

Propositions d'ajustement

Partenaires concernés

- Pilote/Maitre d'ouvrage : Ville d'Avignon
- Partenaires techniques : Ville d'Avignon, Grand Avignon





Mutualiser les espaces de stationnement

Objectifs: Limiter le nombre de véhicules pénétrant dans le centre ville pendant le festival sans créer de nouveaux espaces de stationnement, Stocker les véhicules en périphérie et les rabattre sur les transports en commun

Compléter l'offre périphérique disponible pour limiter le nombre de véhicules pénétrant dans le centre-ville. Ce complément ne suppose pas forcément la création de nouvelles places mais quelques fois l'utilisation des parkings existants et pour lesquels des accords partenariaux doivent être recherchés.

Montant HT estimé: Pas de surcout (utilisation des infrastructures existantes)

Etat d'avancement :	5 %	Engagée
	57 k€	

- Etapes réalisées ou en cours:
 - 1er essai avec le parking d'Auchan Nord (festival 2017)
 - Création du parking relais provisoire des amandiers (festival 2017)
- Contraintes rencontrées:
 - Action concomitante nécessaire: des infrastructures de transports collectifs à phaser (Fiche Action n°1)
 - Maîtrise budgétaire liée au développement de l'offre en navettes reliant ces parkings

Indicateurs de suivi (2018)

5 parking desservis par les navettes TCRA lors du festival (Italiens, Piot, Amandiers, FabricA, Auchan Nord), Nb de validations aux P+R: 300 077 à Piot (-11%), 341 748 à Italiens (+11%), 2 353 à La FabricA (-35%), 6 531 à Amandiers (+45%), 8 041 pour la Navette OFF Auchan le Pontet (x10), 1 092 923 voyageurs transporté par le service bustival (-14%)

Reste à engager

- Etapes à venir:
 - Poursuite des échanges avec les opérateurs fonciers des espaces commerciaux (Ceetrus, Capsud...) pour développer la pratique pendant le festival et le reste de l'année
- Points de vigilance:
 - Rabattement de chaque P+R provisoire à assurer avec une offre en TC vers l'intramuros
 - Utilisation des espaces de stationnement en rabattement pendant les pics de pollution

Propositions d'ajustement

Partenaires concernés

- Pilote/Maitre d'ouvrage : Grand Avignon dans la mise en œuvre des dessertes TC
- Partenaires financiers : Grand Avignon, communes
- Partenaires techniques : Grand Avignon, TCRA, Tecelys





Sensibiliser tous les publics aux nouvelles mobilités : le conseiller en mobilité

Objectifs: Communication, sensibilisation et information, faire vivre le PDU auprès de la population et des acteurs du territoire

Les missions du conseil en mobilité accompagnent les prescriptions des PDU: la sensibilisation des entreprises par la mise en place de Plan de Déplacement Inter-Etablissements (PDIE), la sensibilisation des collectivités avec les Plans de Déplacements Administrations (PDA), la sensibilisation des établissements scolaires par la mise en place des Plans de Déplacements d'Etablissement Scolaire (PDES).

Montant HT estimé: 500 K€ sur 10 ans dont 200 K€ sur 10 ans pour le Grand Avignon

●	Etat d'avancement :	10%	Engagée
		20 K€	

- Etapes réalisées ou en cours:
 - Recrutement du chargé de mission mobilité au Grand Avignon (2017)
 - Mise en place d'un conventionnement avec le quartier du Lavarin pour l'adoption d'un pass PDEA (2017)
 - Accompagnement des entreprises et établissements du territoire pour la mise en place de leur plan de mobilité
- Contraintes rencontrées:
 - Moyens limités pour l'accompagnement humain et technique des entreprises dans la réalisation et le suivi de leur Plan

● Indicateurs de suivi (2018)

4 Plan de Mobilités (PDM) et 1 Plan Inter Administration (PDIA) réalisés (+2 en 2018), 7 Structures accompagnées en 2018, 1 convention Pass PDEA signée.

● Reste à engager

- Etapes à venir:
 - Poursuite de l'accompagnement et suivi pour la mise en place de nouveaux PDEA,
 - Mise en place du PDEA du Grand Avignon (2019 – 2020)
- Points de vigilance: Suivi des PDEA existants et rappel des obligations réglementaires pour les sites d'au moins 100 salariés

● Propositions d'ajustement

● Partenaires concernés

- Pilote/Maitre d'ouvrage : Grand Avignon, entreprises du domaine privé, établissements scolaires, administrations
- Partenaires financiers : Communes, Grand Avignon, Départements, Régions, autres EPCI, établissements scolaires, Etat (ADEME), service de police, CCI, entreprises, opérateurs privés, partenaires sociaux
- Partenaires techniques : Grand Avignon, Etat (ADEME), autres EPCI





Réaliser une EMD

Objectifs: Connaissance fine des déplacements sur le territoire

Son absence pénalise actuellement le territoire car c'est un élément de base des PDU. La dernière EMD réalisée sur le territoire date de 1980, donc obsolètes. L'absence de données fiables sur le Grand Avignon ne permet pas actuellement de définir précisément les parts modales. Elle sera un élément essentiel pour le suivi et l'évaluation du PDU (indicateurs), mais également pour recalculer le T0 et les parts modales actuelles dans le cadre de l'évaluation environnementale.

Montant estimé: 1 300 000€ (Budget prévisionnel de l'EMD) dont 260 000€ HT pour le Grand Avignon, Mise en place du modèle de trafic partenarial : Enquête cordon : 175K€ à la charge du Grand Avignon (investissement), Modèle de trafic (outil informatique) : 30K€ à la charge du Grand Avignon (investissement), Modélisation (prestations) : 90K€ dont 45K€ à la charge du Grand Avignon (fonctionnement)



- Etapes réalisées ou en cours:
 - Enquête circulation (enquête O/D par interview) réalisée en 2017,
 - Partenariat avec le CEREMA pour développer un modèle de trafic, achat de l'outil (AIMSUN)
 - Convention de partenariat fixant les modalités de financement de la construction et de l'exploitation d'un modèle de trafic (2018)
 - Constitution d'un modèle de trafic à partir d'EMD comparable (Nîmes et Valence)
- Contraintes rencontrées: Insuffisance budgétaire pour réalisation d'une EMD, Remise en question de la pertinence de cette action par rapport au coût/bénéfice de cette étude pour les partenaires

Indicateurs de suivi (2018)

Réalisation de l'EMD (non réalisé), données du modèle de trafic (non réalisé)

Reste à engager

- Etapes à venir: Calage du modèle de trafic et mise en place de scénarios prospectifs (2019)
- Points de vigilance:
 - Retrait de la Région Sud du futur modèle de trafic
 - Participation des partenaires indispensable au futur modèle de trafic pour contribuer à son fonctionnement et son efficacité

Propositions d'ajustement: Mise en service du modèle dans l'attente de la réalisation d'une EMD à terme

Partenaires concernés

- Pilote/Maitre d'ouvrage : Région pour l'EMD et le Grand Avignon pour la mise en place du modèle de trafic
- Partenaires financiers : Modèle de trafic: Région PACA, Département du Gard, Département de Vaucluse, Terre de Provence, Ville d'Avignon, Grand Avignon
- Partenaires techniques : Grand Avignon, gestionnaire des routes, CEREMA





Définir des normes communes de stationnement dans les PLU

Objectifs: Contraindre le stationnement et l'usage de l'automobile pour libérer l'espace public au profit des autres modes de déplacement

Préconiser une réglementation commune des normes de stationnement dans les PLU des communes pour que les logements soient équipés de stationnement privé et favoriser le stationnement collectif en ouvrage afin de libérer la voirie pour les autres modes de déplacement. Il s'agit de rappeler que la réduction de l'emprise de la voiture sur l'espace public profite aux autres modes, à la qualité des espaces publics et à l'accessibilité.

Montant estimé: Aucun

 Etat d'avancement :	Actif (A développer)
	Coût constant

- Etapes réalisées ou en cours:
 - Travail d'homogénéisation et de propositions réalisé par l'AURAV en 2017
 - Première réunion de présentation d'optimisation du stationnement aux communes en mai 2018 et envoi d'un questionnaire aux communes
- Contraintes rencontrées: Difficulté à associer l'ensemble des communes, enjeux très différents selon les communes

Indicateurs de suivi (2018)

Intégration de normes quantitatives de stationnement (seuil au plancher) dans 8 PLU et intégration de normes qualitatives et quantitatives dans 1 PLU

Reste à engager

- Etapes à venir:
 - Analyse du questionnaire
 - Mise en place de groupes de travail thématiques
- Points de vigilance: Besoin d'un accompagnement important auprès des communes pour une plus grande prise de conscience de l'enjeu du stationnement

Propositions d'ajustement

Partenaires concernés

- Pilote/Maitre d'ouvrage : Communes
- Partenaires techniques : Communes, Grand Avignon, AURAV





Axer le développement urbain de manière prioritaire autour des gares, du réseau de TCSP et les espaces urbanisables le long du Rhône

Objectifs: Augmenter la clientèle cible potentielle, optimiser les investissements lourds en infrastructure de transport collectif

Une intensification urbaine ne peut être efficace que si elle est correctement accompagnée, notamment via des logiques de transports alternatifs et de gestion du stationnement. La densification des quartiers doit donc être correctement déployée autour des infrastructures de transport performantes afin de permettre à un maximum de citoyens de bénéficier de transports en commun efficaces et de se séparer de leur deuxième voiture.

Montant HT estimé: Aucun

	Etat d'avancement :	Actif (A développer)
		Coût constant

- Etapes réalisées ou en cours:
 - Objectifs du SCOT autour des axes de Transport en Commun en Site Propre (60 logements à l'hectare dans un périmètre de 500 mètres ou 5000m² de surface de plancher/ha) en y associant une réflexion autour des normes de stationnement
 - Réalisation de l'étude de l'optimisation stationnement par l'AURAV
- Contraintes rencontrées:
 - Action préalable à réaliser: Des infrastructures de transports collectifs à phaser (Fiche Action n°1)

Indicateurs de suivi (2018)

Ratio SCOT 2011: 60 log/ha et 5 000m² de SDP/ha pour les quartiers mixtes ou d'activités (moins de 400m d'une station TCSP lourd ou pôle d'échange et moins de 600m d'un PEM). Travail à engager avec l'AURAV pour renseigner l'indicateur: Suivi des ratios de densité, emplois et habitants par rapport au niveau de desserte

Reste à engager

- Etapes à venir:
 - Echanges avec les services urbanisme des communes et le syndicat mixte du bassin de vie en lien avec la révision du SCOT
 - Arrêt et Approbation du SCOT révisé
- Points de vigilance:
 - Prise en compte des préconisations par les communes et harmonisation d'une règle partagée à l'échelle du grand Avignon
 - Action à développer même si considérée comme active

 **Propositions d'ajustement:** Réalisation d'un observatoire en partenariat avec l'AURAV

Partenaires concernés

- Pilote/Maitre d'ouvrage : Communes et Syndicat Mixte BVA
- Partenaires techniques : Communes, Grand Avignon, AURAV, Tecelys



**PLAN DE
DÉPLACEMENTS
URBAINS**



Rechercher la continuité des cheminements piétons dans l'aménagement des quartiers

Objectifs: Perméabiliser les espaces publics et les quartiers pour inciter à la pratique des modes actifs

L'ensemble des zones d'habitat, des équipements collectifs, des arrêts de transport public, des parkings, des commerces au sein d'un même quartier doivent être reliés par un maillage continu d'itinéraires directs et confortables.

Montant HT estimé: 200€ par m² en moyenne (rachat de terrain) + 500€ /m² pour aménagement (Investissement)

	Etat d'avancement :	Actif (A développer)
		Coût constant

- Etapes réalisées ou en cours:
 - Réalisation du schéma d'itinéraire cyclable d'agglomération par l'AURAV en partenariat avec les communes et Grand Avignon (2016)
 - Echanges avec le service NPNRU du Grand Avignon sur les opérations d'urbanismes inscrites dans les quartiers prioritaires
- Contraintes rencontrées:
 - Lié aux capacités financières des gestionnaires de voirie (Grand Avignon associé en tant que partenaire technique et financier)
 - Hétérogénéité des abris vélo existants
 - Manque de données pour le renseignement des indicateurs
 - Organiser le retour des communes pour la remontée d'informations

Indicateurs de suivi (2018)

Absence de donnée pour renseigner l'indicateur: Nombre de linéaire d'emplacements réservés pour voirie mis en place, linéaire modes doux réalisés

Reste à engager

- Etapes à venir:
 - Echanges avec les communes sur leurs projets urbains
 - Accompagnement technique des projets des gestionnaires de voirie
- Points de vigilance:
 - Poursuite et réalisation des actions concomitantes: réduire les vitesses en agglomération et apaiser les cœurs urbains (fiche action n°11), réaliser de nouveaux itinéraires cyclables à l'échelle de l'agglomération (fiche action n°4), aménager des stationnements et des abris sécurisés pour vélos (fiche action n°5)
 - Action à développer même si considérée comme active

Propositions d'ajustement

Partenaires concernés

- Pilote/Maitre d'ouvrage : Communes
- Partenaires techniques : Communes, Grand Avignon



Garantir la prise en compte des modes doux et des véhicules électriques dans la conception des nouveaux bâtiments

Objectifs: Faciliter l'usage des modes doux et des véhicules électriques

Au même titre que les bâtiments qui doivent posséder des emplacements pour les véhicules motorisés, des emplacements vélos doivent être intégrés au sein d'immeubles. Il s'agit de rappeler ces dispositions dans les règlements des PLU. Pour rappel, ces derniers doivent obligatoirement fixer (depuis la loi ALUR) des obligations minimales en matière de stationnement des vélos, pour les immeubles d'habitation ou de bureaux.

Montant HT estimé: Normes à inscrire dans les PLU + 500€ /m² pour un local vélo (privé) (Investissement)

Etat d'avancement :	Actif (A développer)
	Coût constant

- Etapes réalisées ou en cours:
 - Avis du Grand Avignon concernant l'approbation des PLU (rappel des aspects règlementaires, notamment l'obligation de prise en compte des véhicules électriques ou hybrides pour les PC déposés depuis le 1er janvier 2017 et installation d'infrastructures pour le stationnement des vélos).
- Contraintes rencontrées:
 - Lié aux compétences règlementaires des communes (Grand Avignon associé en tant que partenaire technique)

Indicateurs de suivi (2018)

8 PLU approuvés prenant en compte les modes doux: Avignon, Caumont-Sur-Durance, Entraigues-Sur-La-Sorgue, Rochefort Du Gard, Saze, Saint Saturnin-Les-Avignon, Vedène, Velleron

7 PLU approuvés prenant en compte les véhicules électriques dans la conception des nouveaux bâtiments: Avignon, Caumont-Sur-Durance, Entraigues-Sur-La-Sorgue, Jonquerettes, Saze, Saint Saturnin-Les-Avignon, Velleron

Reste à engager

- Etapes à venir:
 - Echanges avec les services urbanisme des communes et le syndicat mixte du bassin de vie en lien avec la révision du SCOT
- Points de vigilance:
 - Suivi de l'évolution des documents d'urbanisme des communes et règlementaire
 - Action à développer même si considérée comme active

Propositions d'ajustement

Partenaires concernés

- Pilote/Maitre d'ouvrage : Communes
- Partenaires techniques : Communes, opérateurs privés, Grand Avignon



Poursuivre collectivement la mise en œuvre du PDU

Objectifs: Partager l'avancement des actions, Préparer l'évaluation du PDU

La poursuite collective de la mise en œuvre du PDU se réalisera dans les mêmes conditions que pour son élaboration par une approche de co-construction et d'échanges associant l'ensemble des partenaires dans une discussion continue par la mise en place d'instances de suivis (Comité de pilotage, comité technique, comité de concertation) et le biais de réunions bilatérales.

Montant HT estimé: Aucun

 Etat d'avancement :	Actif
	Coût constant

- Etapes réalisées ou en cours:
 - Mise en place d'une méthodologie de suivi du PDU
 - Présentation du bilan annuel des actions en 2017 et 2018
- Contraintes rencontrées: Collecte de données (non exhaustives)

Indicateurs de suivi (2018)

1 Comité de pilotage, 2 Comité techniques, 1 comité de concertation

Reste à engager

- Etapes à venir:
 - Présentation du bilan annuel des actions en 2019
 - Révision simplifiée du PDU (intégration de la commune de Roquemaure)
- Points de vigilance: Réception des données des partenaires permettant l'efficacité de l'évaluation

Propositions d'ajustement

Partenaires concernés

- Pilote/Maitre d'ouvrage : Grand Avignon
- Partenaires techniques : Ensemble des partenaires institutionnels et personnes représentatives de la société civile associés pendant l'élaboration du PDU et sa mise en œuvre.

